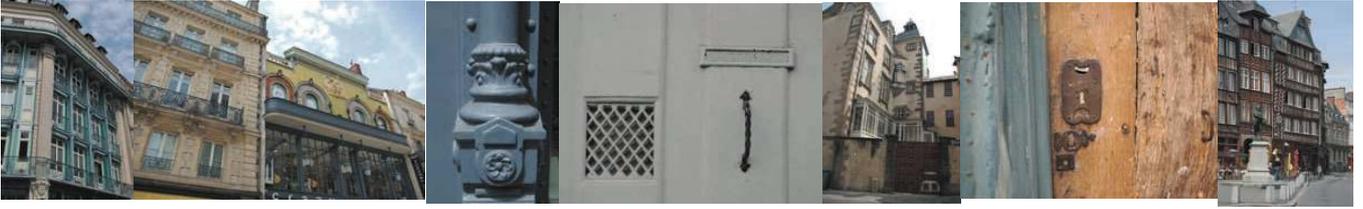


BÂTI ANCIEN



RÉNOVATION DU PATRIMOINE ANCIEN

Pour la FFB, “C’est un marché important, mais très contraint”

La rénovation des bâtiments anciens de nos centres villes présente un intérêt majeur, à la fois pour la collectivité, l’embellissement de la ville, le confort et la sécurité de leurs occupants et l’activité des entreprises.

Sur ce marché, les entreprises mettent en œuvre des techniques particulières et complexes. Et c’est ainsi un élément majeur dans la transmission des compétences de nos compagnons et est une vitrine de leurs savoir-faire.

De nombreuses contraintes l’encadrent néanmoins. Ainsi, l’état de vétusté de certains bâtiments rend leur rénovation particulièrement lourde et onéreuse. Les règles de circulation, de stationnement, de protection de l’environnement s’ajoutent aux règles de construction et d’urbanisme dans des sites confinés situés qui plus est en secteur sauvegardé.

La multiplicité de ces contraintes pèse naturellement sur les entreprises chargées de ces travaux, mais aussi sur les propriétaires et copropriétés concernés. La raréfaction des aides financières rend ainsi d’autant plus difficile la mise en œuvre des travaux pourtant rendus nécessaires dans certaines copropriétés dégradées.

La FBTP35 agit en concertation pour que les contraintes qui pèsent sur ce marché puissent être levées, en étroite concertation avec l’ensemble des services concernés. Elle a notamment signé en 2011 une charte de bonnes pratiques dans les co-propriétés, pour le centre ancien de Rennes.

Hugues Vanel
Président de la FBTP35

Mise en place d'une plateforme d'échanges pour intégrer les problématiques environnementales au patrimoine

L'enjeu énergétique est un défi majeur auquel n'échappe pas le bâti ancien.

Ce bâti ancien, qui représente aujourd'hui un tiers des logements français, est donc concerné au premier chef avec une question essentielle : comment mettre en œuvre des programmes concernant le patrimoine bâti ancien répondant aux besoins de ses occupants, aux objectifs de nouvelles normes et aux exigences d'un développement harmonieux ?

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec la caisse des dépôts, une plateforme d'échanges a été mise en place associant toute la chaîne des acteurs : techniciens et opérateurs de plus de 30 collectivités structures nationales telles que l'ADEME, l'ANRU, l'ANAH, la FNCAUE, le MEDDTL...

Face à l'urgence d'intégrer les problématiques environnementales au patrimoine, cette plateforme propose :

- d'explorer les possibilités de mettre en place des solutions techniques compatibles entre performance et patrimoine, dans une logique d'adaptabilité / réversibilité, via des échanges techniques qui s'appuient sur des exemples européens ;
- d'assurer une veille juridique et technique, notamment sur les lois Grenelle 1 et 2, sur les politiques et les outils techniques et financiers attenants ;
- de participer à l'élaboration de nouveaux outils de diagnostic énergétique, mieux adaptés au patrimoine, via le programme national BATAN notamment ;
- de mobiliser des collectivités pour engager des travaux sur le comportement énergétique de leur patrimoine bâti ancien, en partenariat avec le MEDDTL via le CETE de l'Est : un cahier des charges pour réaliser un audit énergétique et architectural du patrimoine bâti ancien a été rédigé et peut-être mis à disposition des villes. En effet, il est essentiel de construire les pistes de travail sur une connaissance fine du comportement énergétique du patrimoine bâti, qui est très divers. Plusieurs collectivités du réseau se sont ainsi engagées dans des études pour connaître le comportement énergétique du patrimoine bâti de leur secteur protégé. Devant la multiplication de ces démarches et la difficulté à les mettre en œuvre du fait de leur caractère inédit et novateur, il a semblé très judicieux de partager les méthodes d'approche et d'élaborer des outils pour les collectivités souhaitant se lancer dans une étude.



MÉTALLERIE - FERRONNERIE

ENTREPRISE CRÉZÉ

La Vigne - ZI des Cognets - 35136 ST-JACQUES-DE-LA-LANDE
Tél. 02 99 65 41 00



CREZE

Le métal dans tous ses états !

Entreprise familiale créée au début du siècle et exploitée par Jean ODY, elle change de mains en 1984. Rémi CREZE en reprend le flambeau et lui donne un nouvel essor.

"Ce métier aux multiples facettes exige la maîtrise de techniques ancestrales comme la forge, le repoussage et la patine de métaux. Cette connaissance du passé permet d'appréhender des techniques et des matériaux de conception nouvelle comme le travail de l'inox, du laiton, la soudure TIG, le pliage..." indique Rémi CREZE son dirigeant à la fois fin connaisseur de ferronnerie ancienne et novateur.

lisées traitent avec professionnalisme les chantiers. Chacun y développe compétences et son savoir-faire en fonction de ses centres d'intérêt : forge, métallerie, entretien et agencement. La réponse apportée au client est personnalisée.

L'atelier CREZE touche à plusieurs secteurs : les monuments historiques, la mise en œuvre de projets architecturaux originaux et très modernes, la façon d'objets de décoration.

La diversité est de mise au sein de l'entreprise. Des équipes spécialisées traitent avec professionnalisme les chantiers. Chacun y développe compétences et son savoir-faire en fonction de ses centres d'intérêt : forge, métallerie, entretien et agencement. La réponse apportée au client est personnalisée.



L'effectif actuel compte une quinzaine de compagnons, 3 apprentis en formation, encadrés par un chef d'atelier, un bureau d'étude, et un service administratif.

CREZE
La Vigne - ZI des Cognets
35136 St-Jacques-de-la-Lande
02 99 65 41 00